

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 1/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECIRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECIRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs pour la location du complexe sportif – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ fixe les tarifs de location d'une salle du complexe sportif de Celles-sur-Belle, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 31 mars
- 1 journée	256,00 €	435,00 €
- ½ journée	193,00 €	282,00 €

→ fixe le tarif pour la Maison Familiale Rurale (MFR) de Vitré à 1 530 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

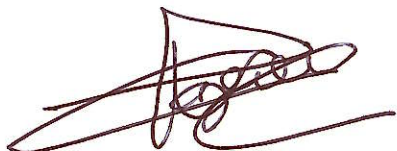
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs location des salles des fêtes municipales – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs des salles des fêtes municipales, comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

I – ASSOCIATION, PARTICULIERS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE :

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
1 – SALLE DES FETES DE CELLES		
Tarifs week-end	311,00 €	527,00 €
Tarif 1 jour en semaine	158,00 €	374,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	390,00 €	714,00 €
2 – SALLE DES FETES DE VERRINES		
Tarif week-end	181,00 €	365,00 €
Tarif 1 jour en semaine	88,00 €	272,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	225,00 €	501,00 €
3 – SALLE DES FETES DE MONTIGNE		
Tarif week-end	131,00 €	243,00 €
Tarif 1 jour en semaine	89,00 €	201,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	176,00 €	344,00 €
4- SALLE DES FETES DE ST MEDARD		
Tarif week-end	131,00 €	243,00 €
Tarif 1 jour en semaine	89,00 €	201,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	176,00 €	344,00 €

Caution pour nettoyage des salles : 300 €

Chèque de caution en cas de dégradations : 300 €

Vaisselle salle des fêtes de Saint-Médard : 26 €

II – ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES NE RESIDANT PAS DANS LA COMMUNE

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
1 – <u>SALLE DES FETES DE CELLES</u>		
Tarif week-end	580,00 €	796,00 €
Tarif 1 jour semaine	290,00 €	506,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	725,00 €	1 049,00 €
2 – <u>SALLE DES FETES DE VERRINES</u>		
Tarif week-end	582,00 €	766,00 €
Tarif 1 jour semaine	291,00 €	475,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	728,00 €	1 004,00 €
3 – <u>SALLE DES FETES DE MONTIGNE</u>		
Tarif week-end	336,00 €	447,00 €
Tarif 1 jour semaine	168,00 €	279,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	420,00 €	587,00 €
4 – <u>SALLE DES FETES DE SAINT-MEDARD</u>		
Tarif week-end	336,00 €	447,00 €
Tarif 1 jour semaine	168,00 €	279,00 €
Tarif week-end et jour férié accolé	420,00 €	587,00 €

Vaisselle salle des fêtes de Saint-Médard : 26 €

Caution pour nettoyage des salles : 300 €

Chèque de caution en cas de dégradations : 300 €

III – LOCATION POUR ACTIVITÉS COMMERCIALES OU A BUT LUCRATIF

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
1 – <u>SALLE DES FETES DE CELLES</u>		
½ journée	94,00 €	202,00 €
2 – <u>SALLE DES FETES DE VERRINES</u>		
½ journée	62,00 €	154,00 €
3 – <u>SALLE DES FETES DE MONTIGNE</u>		
½ journée	52,00 €	107,00 €
4 – <u>SALLE DES FETES DE ST MEDARD</u>		
½ journée	52,00 €	107,00 €

IV - TARIF LOCATION SALLE DE REUNION DE LA SALLE DES FETES DE CELLES-SUR-BELLE.

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Salle avec tables et chaises	72 €	144 €

Gratuit pour les entreprises celloises et les réunions internes des associations celloises.

V – CAS PARTICULIERS

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou les tarifs de la commune à des associations, particuliers ou entreprises extérieures.

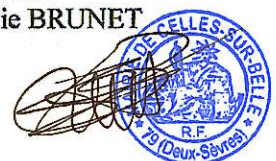
Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.


Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET


DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 3/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEau Emmanuelle

Objet : Tarifs location salle des Jardins – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Particuliers, associations et entreprises de la commune :

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Tarif week-end	65,00 €	191,00 €
Tarif 1 jour en semaine	42,00 €	167,00 €

Particuliers, associations et entreprises hors commune :

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Tarif week-end	141,00 €	266,00 €
Tarif 1 jour en semaine	84,00 €	209,00 €

Caution et nettoyage :

Chèque de caution en cas de dégradations : 300 € - Chèque caution de nettoyage : 300 €

CAS PARTICULIERS :

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou le tarif « commune » à des associations, particuliers ou entreprises extérieures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.



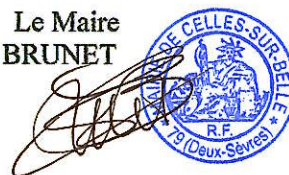
Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
GAZEau Emmanuelle



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 4/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROU Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs de location de la salle de conférence Robert Dalban et de la salle d'exposition – Rue des Halles – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 :

ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Tarif 1 journée	270 €	454 €
Tarif ½ journée	172 €	283 €

ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES EXTERIEURES

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Tarif 1 journée	412 €	596 €
Tarif ½ journée	260 €	371 €

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT POUR UTILISATION DU VIDEOPROJECTEUR

½ journée 218 €

EQUIPEMENTS :

Connexion Wifi : gratuit - Vidéo projecteur : inclus dans les tarifs ci-dessus.

CAS PARTICULIERS :

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou le tarif des associations ou entreprises de la commune à des associations ou entreprises extérieures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

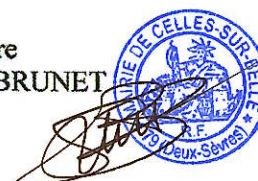


Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 5/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs de location de l'Abbaye Royale – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit à compter du 1^{er} janvier 2025 :

I- ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Grande salle + salle à la cheminée + cuisine	612 €	796 €
Tarif jour supplémentaire :	306 €	490 €

II – ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES HORS COMMUNE

Location week-end

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Grande salle + salle cheminée + cuisine	2 601 €	2 828 €
Tarif jour supplémentaire vendredi ou lundi	936 €	1 163 €

Location en semaine

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Grande salle + salle cheminée + cuisine	1 353 €	1 539 €
Tarif jour supplémentaire	780 €	966 €

III – LOCATION VIN D'HONNEUR GRANDE SALLE – COMMUNE ET HORS COMMUNE

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Tarif par jour	520 €	566 €

IV – PARC DE L'ABBAYE POUR VIN D'HONNEUR

Gratuit

V – LOCATION DE LA CUISINE POUR CONFECTION DE REPAS

Tarif par jour : 67 €

VI – SALLE ATELIER 2ème ETAGE

(pour dispenser des formations ou stages payants organisés par les associations utilisatrices) :

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Tarif par jour	38 €	84 €

VII – TARIFS ASSOCIES POUR TOUT TYPE DE LOCATION (sauf séminaire d'entreprises)

Caution pour le nettoyage : 500 €

Caution en cas de dégradations : 500 €

VIII – CAS PARTICULIERS :

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou le tarif des associations ou entreprises de la commune à des associations, particuliers ou entreprises extérieures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 6/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs de location des chambres de l'Abbaye Royale – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs de location des chambres situées au 2^{ème} étage de l'Abbaye Royale, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Pour les scolaires, les centres de loisirs et les stagiaires (y compris adultes accompagnants) :

- La nuit (par lit) : 9,00 €
- Le petit déjeuner : 4,00 €
- Forfait de nettoyage par jour et par personne (parties communes) : 2,50 €

Pour les adultes :

- La nuit, petit déjeuner non compris 65,00 €
- Nuit supplémentaire : 35,00 €
- Petit déjeuner, par personne : 5,00 €
- Forfait de nettoyage par jour et par personne (parties communes) : 2,50 €

Pour les festivals et académies

- Nuité et forfait ménage, par personne 11,00 €
- A partir de 100 nuités 7,50 €
- Petit déjeuner par personne 4,00 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 7/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECIRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECIRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs des accueils scolaires et hors scolaires à l'Abbaye Royale – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs des accueils scolaires à l'Abbaye Royale, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Forfait par classe pour intervenant	90,00 €
Tous les ateliers par élève	5,00 €
Visite abbaye élève et intervenant commune et hors commune	2,00€
Centre de loisirs ou tous groupes enfants moins 18 ans	2,00€

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 8/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEau Emmanuelle

Objet : Prix de vente des divers objets de l'Abbaye Royale – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

Top bag (sac)	4,00 €
Livret coloriage ABBATIA	2,50 €
Mug nom abbaye	5,00 €
Verre nom abbaye	4,00 €
Petite assiette	8,00 €
Plumier	9,50 €
Coffret luxe	9,50 €
Plumier et crayon bille	12,50 €
Roller bois	6,00 €
Crayon bille bois de rose	5,50 €
Crayon bille bois "éco"	5,50 €
Magnet (abbaye motos blasons)	4,00 €
Porte-clés métal (abbaye, motos, blasons)	4,00 €
Porte-clés bois	4,00 €
Ancienne carte postale	0,50 €
Carte postale	1,00 €
Crayon de bois Prestige	1,90 €
Crayon de couleur 4 couleurs	3,00 €
Pochette 12 crayons de couleurs	2,50 €
Crayon embout Pad	2,50 €

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le 08/10/2024

S²LOW

ID : 079-200083897-20241002-D8_02102024-DE

Crayon bic 4 couleurs	5,00 €
Porte-clés lampe	2,90 €
Porte-clés tournant	4,00 €
Mug Abbaye	6,50 €
Couteau camping	12,50 €
Couteau tire-bouchon	10,90 €
Couteau bricoleur	12,10 €
Magnet rectangulaire architecture	4,00 €
Magnet rectangle métal	4,00 €
Magnet glass rond	4,50 €
Dé à coudre collection	3,00 €
Tour de cou	2,00 €
Poster abécédaire	5,00 €
Coffret franklin soft touch - 03 gris	8,00 €
Stylo bambou touch	5,00 €
Bloc-notes classique	5,00 €
Bloc-notes bambou	5,00 €
Porte-clés ouvre bouteille	4,00 €
Eventail	8,00 €
Rubik's cube	16,00 €
Crazy Tower	7,00 €
Epée	8,00 €
Sac Bangalor	6,50 €
Parapluie	12,00 €
Livret abbaye royale	5,50 €
"se souvenir de Celles-sur-Belle"	4,95 €
Livre "Celles-sur-Belle et son canton"	18,00 €
Encore plus de devinette - Maryvonne Barillot	4,95 €
Le parlanjhe en vingt lecons - Maryvonne Barillot	4,95 €
Histoire de l'Abbaye de Celles-sur-Belle	54,77 €
Monographie de l'Abbaye	8,50 €
Coupelles	11,00 €
Photophores ronds petits	10,00 €
Tasse + soucoupe café	12,00 €
Porte cuillère	16,00 €
Mini pot - Porte pique	5,00 €
Mini carré	5,00 €
Bol à thé	8,00 €
Bol modelé simple	40,00 €
Coupelle modelée déco	25,00 €
Vase plaque	100,00 €
La blonde à Teurtous 33 cl	2,40 €
L'ortige - 33 cl	2,40 €
La Bellusine - 33 cl	2,40 €
La blonde à Teurtous - 75 cl	5,00 €
L'ortige - 75 cl	5,00 €
La Bellusine - 75 cl	5,00 €
Farci Poitevin 350g	6,00 €
Hoummous du marais BIO	4,50 €

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le 08/10/2024

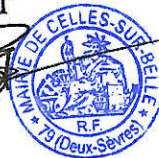
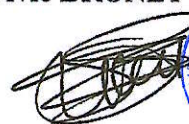
S²LOW

ID : 079-200083897-20241002-D8_02102024-DE

Pépéronade 180g	4,00 €
Caviar d'aubergines 180g	4,00 €
Légumes grillés 330g	6,00 €
Soupe d'orties 0,5l	4,00 €
Moutardes moelleuses estragon	5,50 €
Moutardes Poivre Maniguette	5,50 €
Poires vinaigre	7,50 €
Sauce Tzigane	5,50 €
Chutney de figues et gingembre	5,50 €
Confiture de coing	3,90 €
Confiture de figue	3,90 €
Gelée de thym citron	3,90 €
Pineau blanc	11,10 €
Pineau rouge	11,10 €
Eau plate 50cl	1,00 €
Eau gazeuse 50cl	1,50 €
Coca-cola 33 cl	1,50 €
Orangina 33 cl	1,50 €
Ice Tea 33 cl	1,50 €
Bougie bien être 80 g	8,50 €
Bougie bien être 190 g	20,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version nature	5,00 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version lavande	5,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version romarin	5,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version vanille coco	5,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version bord de mer	5,50 €
Savon Fressimouss Vegan Mandarine verte argile rouge	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan romarin argile verte	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan vanille coco argile brune	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan menthe poivrée rhassoul	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan bord de mer argile bleue	3,90 €

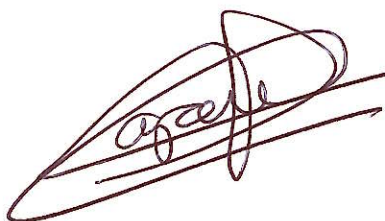
Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Sylvie BRUNET



Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 9/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECIRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECIRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarif d'entrée dans le parc de l'Abbaye Royale – Année 2025

Compte tenu de la volonté de la municipalité de maintenir ouvert le parc de l'Abbaye Royale,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, maintient la gratuité de l'entrée du parc de l'Abbaye Royale pour l'ensemble des visiteurs, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

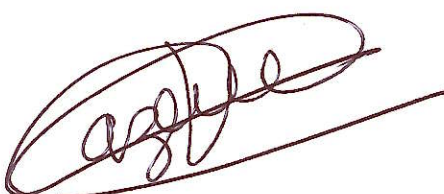
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Abbaye Royale et musée motos – Tarifs des visites guidées – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs des visites guidées de l'Abbaye Royale et du musée motos, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Adulte abbaye+ abbatiale+ espace motos	10,00 €
Adulte espace motos	4,00 €
Enfant moins de 18 ans	gratuit
Groupes (à partir de 12 personnes) :	10 payantes pour 12 - Au-delà, 4 payantes par tranche de 5 personnes.
Carte abonnement : abbaye uniquement	4,00 €
CNI ou caution	56,00 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

**Objet : Tarifs pour tournage de film et utilisation du visuel de l'Abbaye Royale
Année 2025**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs pour tournage de film et utilisation du visuel de l'Abbaye Royale, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| - Demi-journée de tournage : | 420 € |
| - Journée de tournage : | 646 € |
| - Deux jours de tournage : | 1 068 € |
| - Utilisation du visuel de l'Abbaye Royale à des fins commerciales : | 148 € HT. |

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Eglise Verrines – Tarifs des visites de groupe – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide que les visites guidées de l'église de Verrines-sous-Celles seront réalisées par groupes d'au moins 12 personnes,
- fixe le tarif appliqué pour ces visites de groupe à compter du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

Adulte	5,00 €
Enfants moins 18 ans	gratuit
Groupes à partir de 12 personnes	10 payantes pour 12 - au-delà,
Visite guidée par un agent	4 payantes par tranche de 5 personnes

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs de location de matériel et reproduction clés – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs du matériel prêté, en fonction des disponibilités, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Tables extérieures neuves, chaises, bancs	Gratuit pour tous avec chèque de caution de 100 €
Stands, tivolis	Gratuit pour les associations celloises et collectivités du secteur de Mellois en Poitou avec chèque caution de 1 000€
Barrières, grilles d'exposition	Gratuit pour les associations celloises et collectivités du secteur de Mellois en Poitou Pas de caution
Chauffeuses : l'unité	25 €
Reproduction clés pour toutes les salles	33 € la clé

Le matériel sera remis à l'utilisateur la veille de la manifestation et retourné le lendemain par l'emprunteur. En cas de retard, chaque jour de retard sera compté en supplément.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



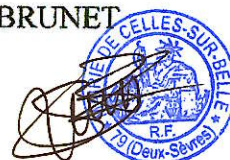
Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs de la bibliothèque municipale – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de la bibliothèque à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

- Adulte de la commune : 10 €
- Adulte hors commune : 15 €
- Etudiants et chômeurs de la commune ou hors commune : 5 €
- Assistantes maternelles sur présentation justificatif : gratuit
- Moins de 18 ans : gratuit.
- Perte carte abonnement : 2 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

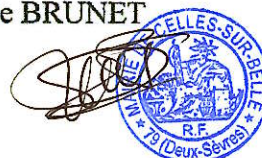


Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROU Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarif - Droit de place – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le tarif de droit de place à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Forains et outilleurs - parking salle fêtes de Celles-sur-Belle :

- Forfait droit de place : 255 €.

Commerces ambulants commune et hors commune :

- Stationnement semaine, eau et électricité comprises, hors marché hebdo par mois : 15 €
- Lors de manifestation avec eaux et électricité comprises : 15 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs des concessions des cimetières communaux – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs dans les cimetières communaux (Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles), à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

- **Concession** :
 - 30 ans : 185 €
 - 50 ans : 310 €
- **Columbarium** :
 - 30 ans : 330 €
 - 50 ans : 550 €
- **Cavurnes**
 - 30 ans : 380 €
 - 50 ans : 650 €
- **Plaque jardin du souvenir (en inox)** : 35 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

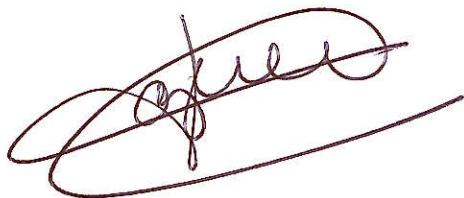
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECIRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECIRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs des interventions assurées par les services techniques municipaux pour le compte de tiers – Année 2025

Considérant que les services techniques municipaux interviennent fréquemment pour des actes de vandalisme (plantations espaces verts, panneaux arrachés ou détériorés, graffitis, dégradations diverses...), lors de sinistres (végétaux, murs, panneaux de signalisation détériorés),

Considérant que les services techniques municipaux interviennent pour le montage et le démontage de tribunes pour des spectacles à but lucratif (hors associations locales),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les prix des interventions à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

- Intervention d'un ouvrier : 52 € l'heure
- Immobilisation de véhicule : 39 € l'heure
- Intervention d'un engin motorisé avec chauffeur : 83 € l'heure
- Forfait de montage et démontage des tribunes : 1 195 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

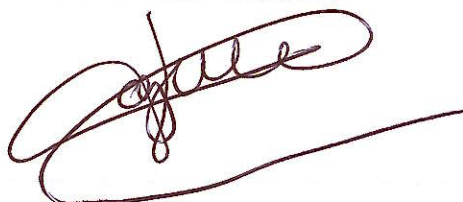
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs pour le transport des motos anciennes – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs pour le transport des motos anciennes à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Pour une distance de ville à ville :

- Forfait de 0 à 50 km : 132 €
- Forfait de 0 à 100 km : 208 €
- Forfait de 0 à 200 km : 281 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

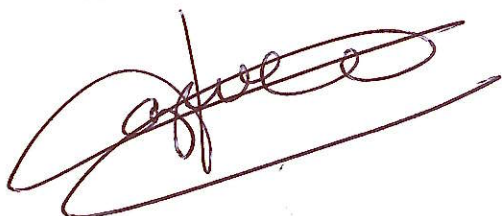
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEau Emmanuelle

Objet : Tarifs location des salles aux collectivités et entreprises – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de mettre à la disposition des entreprises et collectivités, syndicats de Mellois en Poitou et aux organismes auxquels elle adhère dont le siège est situé hors Mellois en Poitou
- pour des réunions en semaine,
- l'ensemble des salles de la commune,
- aux tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2025 :

	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} nov au 31 mars
Réunion en semaine toutes les salles	106 €	322 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEau

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECRON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Tarifs fourrière dans les locaux communaux – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs de la fourrière dans les locaux communaux à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

- Capture par un agent communal : 70 €
- Forfait journalier d'hébergement / nuit : 10 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Décision modificative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative ci-dessous.

	DEPENSES		RECETTES	
		VOTE DU CONSEIL		VOTE DU CONSEIL
INVESTISSEMENT	Chapitre 040: opérations d ordre	- €	Chapitre 042: opérations d ordre	- €
	2313/321 : constructions	1,00 €	752 : Revenus immeubles	1,00 €
	13918 : Sub invest autres	1,00 €	777 : quote part sub d invest	1,00 €
	Chapitre 23 : immobilisations en	65 000,00 €	Chapitre 024 : Produit des cessions	65 000,00 €
	2313/020 : construction	65 000,00 €	Vente épicerie sociale	65 000,00 €
	(démolition ateliers municipaux)	65 000,00 €		65 000,00 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, PICARD Christian, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie
DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,
TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie
GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEau Emmanuelle

Objet : Démolition bâtiment 33 rue Louis Magneron – Demande subvention

Par délibération en date du 14 mai 2024, le conseil municipal a décidé d'engager l'opération de construction de nouveaux ateliers municipaux. Par délibération du 4 septembre 2024, il a retenu le maître d'œuvre représenté par l'agence aBi, mandataire.

Les terrains pour l'implantation de ce bâtiment, situés 33 rue Louis Magneron, avaient été achetés au Département et à la communauté de communes Mellois en Poitou. Compte-tenu de la vétusté des bâtiments existants, il a été décidé de les démolir pour procéder à une construction neuve.

Le coût de cette démolition est le suivant :

Véritas, repérage avant démolition	3 958,00 € HT
Pelletier Désamiantage, désamiantage de la couverture	19 266,80 € HT
Pelletier désamiantage, bandes calicot	10 122,42 € HT
Rouvreau Recyclage, démolition	51 500,00 € HT
TOTAL	84 847,22 € HT.

Cette opération s'inscrit dans le programme de construction de nouveaux ateliers en 2025 sur ce terrain dont le coût de construction est estimé à 1 750 000 € HT et le budget prévisionnel de l'opération à 2 291 741,47 € HT soit 2 736 639,76 € TTC.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- s'engage à réunir les financements nécessaires à l'exécution de cette démolition soit 84 847,22 € HT (101 816,66 € TTC), sur le budget 2024 de la commune et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération,

- Approuve le budget prévisionnel de l'opération :	
Etat Fonds Vert pour démolition (80% du montant HT)	67 878,00 €
Etat DETR	200 000,00 €
Etat DSIL	200 000,00 €
Département Fonds solidarité	44 131,00 €
Vente des ateliers actuels	230 00,00 €
FCTVA (estimation)	344 484,00 €
Autofinancement commune	<u>1 650 146,76 €</u>
TOTAL	2 736 639,76 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Sylvie BRUNET



Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEau Emmanuelle

Objet : Marché médiathèque – Avenant aux travaux

Par délibérations du 24 novembre 2021 et du 2 mars 2022, le conseil municipal a attribué les 14 lots du marché d'aménagement d'une médiathèque-ludothèque à Celles-sur-Belle.

Par délibération du 27 mars 2024, le conseil municipal a validé des avenants portant le montant total du marché de la médiathèque-ludothèque à 1 237 961,06 € HT soit 1 481 189,17 € TTC.

Durant le chantier, il s'avère nécessaire de passer l'avenant ci-dessous :

Lot	Base HT et avenants	Avenant HT	Total marché HT	Total marché TTC
14 – Plomberie, chauffage, ventilation, SEGUIN C. Changement ancienne climatisation	181 817,76 €	+ 11 946,00 €	193 763,76 €	232 516,52 €

Le nouveau montant total du marché de la médiathèque-ludothèque s'élève à 1 249 907,06 € HT soit 1 495 524,37 € TTC.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés : POUR : 21 voix - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 1 voix (Robert B.)

- approuve l'avenant n°2 au lot 14 « plomberie, chauffage, ventilation », indiqué ci-dessus,
- autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à cet avenant.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEau



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEau Emmanuelle

Objet : Travaux de voirie rue du Fief Naudin à la Cigogne

Par délibération du 28 mai 2024, le conseil municipal d'Aigondigné a décidé de refaire des rues dont la rue du Fief Naudin, à la Cigogne, limitrophe avec la commune de Celles-sur-Belle.

Un accord de principe avait été donné pour ces travaux qui ont fait l'objet d'un marché et d'une attribution par la commune d'Aigondigné à l'entreprise COLAS.

Le montant du marché de base concernant la réfection de la rue du Fief Naudin s'élève à 11 070 € HT, à diviser entre les deux communes.

Une convention financière pour la prise en charge des travaux de réfection de la voirie a été réalisée.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

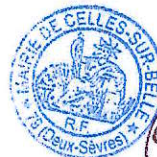
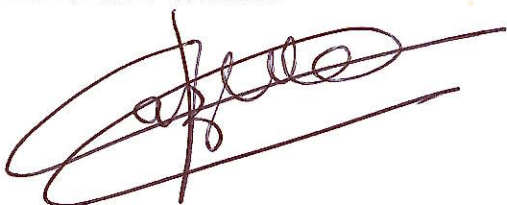
- valide la participation de la commune pour la moitié des travaux HT de la rue du Fief Naudin soit 5 535 € HT,
- précise que le versement à la commune d'Aigondigné se fera après réalisation des travaux au vu des justificatifs prévus à l'article 5 de la convention,
- autorise Mme le Maire à signer la convention de participation financière de la commune pour les travaux de la rue du Fief Naudin.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEau



Le Maire,
Sylvie BRUNET



Le Maire

Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, PICARD Christian, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie
DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,
TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie
GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Acquisition d'un terrain route de la Garzelle

M. GENDRAULT Jean-Claude est propriétaire d'une bande de terrain cadastré, 344 AC n° 238 longeant la route de la Garzelle, située sur le domaine public.

Afin de régulariser la limite de la voie, il est proposé au conseil municipal d'acquérir ce terrain à titre gratuit. Le propriétaire a fait part de son accord par mail du 6 septembre 2024.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir la parcelle 344 AC n° 238 appartenant à M. GENDRAULT Jean-Claude à titre gratuit,
- Confie à Maître FRAYSSE, notaire à Celles-sur-Belle, la rédaction de l'acte de vente et de prendre en charge les frais,
- Décide de classer cette bande de terrain dans le domaine public non cadastré de la commune,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition et au classement de la voie.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

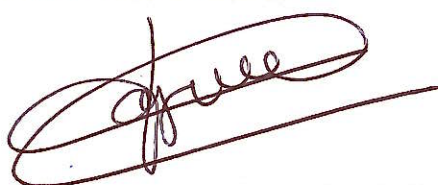
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU



Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie
DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,
TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie
GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEau Emmanuelle

Objet : Convention d'occupation du domaine public, place du Rochereau

La SCI Les Briss a réalisé une déclaration de travaux pour la réfection d'une terrasse avec un soubassement en parement pierre et une barrière grillage qui a été refusée par les architectes des bâtiments de France, place du Rochereau, compte tenu que cette terrasse se trouve sur le domaine public.

Mme le Maire rappelle que ces terrasses existent depuis très longtemps et propose donc de passer avec le propriétaire une convention précaire d'utilisation du domaine public.

Compte tenu de l'existence depuis des années de ces terrasses, le conseil municipal :

- Décide de conclure avec la SCI Les Briss, une convention d'occupation du domaine public, le long des parcelles AH 69, 231 et 375,
→ à titre précaire et révocable pour une durée de 30 ans,
→ A titre gratuit,
- Autorise Mme le Maire à signer la convention d'occupation précaire jointe à la présente délibération,
- Charge Mme le Maire à exécuter toutes les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

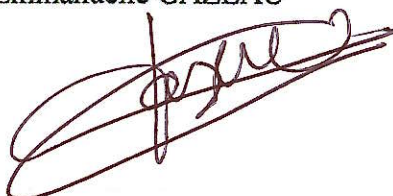
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEau



Le Maire

Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 27/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

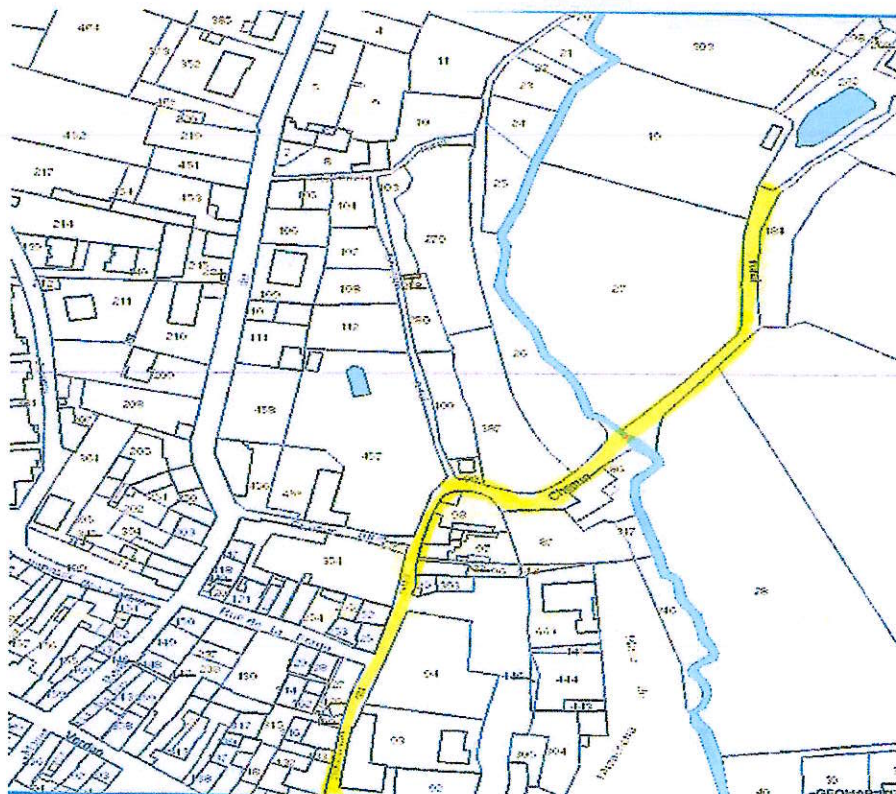
CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie
DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,
TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie
GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Dénomination rue du Bouchaud

Dans le cadre de la mise à jour de la base d'adressage, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de prolonger la rue du Bouchaud au niveau du chemin qui dessert actuellement une maison située sur la parcelle AH n° 260,



- décide de classer cette portion de voie qui représente 125 ml dans la voirie communale et de modifier le tableau de classement de la voirie,
- charge Mme le Maire de communiquer cette information aux services concernés.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Sylvie BRUNET,



Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 28/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 26 septembre 2024

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie
DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,
TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie
GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECROON Marie-Paule,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : GAZEAU Emmanuelle

Objet : Création d'un poste

Par délibération du 8 novembre 2023, le conseil municipal a créé un emploi non permanent, au grade d'adjoint d'animation, à 28h à compter du 1^{ER} janvier 2024 pour la médiathèque.

Ce poste non permanent a permis d'organiser le fonctionnement de la nouvelle médiathèque et à mieux appréhender les nécessités pour l'avenir.

Compte tenu que la présence de deux agents à 28h permet une plus grande ouverture au public de la médiathèque et l'organisation d'animations auprès du public et des scolaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1^{er} janvier 2025 un emploi permanent à temps non complet à 28h, au grade d'adjoint du patrimoine, pour la médiathèque de Celles-sur-Belle.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance
Emmanuelle GAZEAU

Le Maire
Sylvie BRUNET

